



# Enseignement et Sécurité à l'École

**(civisme, respect, libérer le "mammouth")**

Annick du Roscoät  
Présidente du CNI

## Les raisons du naufrage :

**Et si l'erreur avait été de débaptiser le Ministère de l'Instruction Publique pour le nommer Ministère de l'Education Nationale ?**

L'idée était sans doute louable, au triptyque : apprendre à lire, écrire et compter, l'on ajoutait celui de dire : « bonjour, s'il vous plaît, merci ».

Les théoriciens de la troisième république ont voulu ouvrir l'école aux plus démunis : ce que l'école fait pour les bourgeois elle doit le faire pour le peuple, ce qui est bien.

Hélas, aujourd'hui la formule s'est transformée en : " ce que l'on n'arrive pas à enseigner au peuple, on ne l'enseignera plus aux bourgeois ", d'où la suppression des classes de niveau.

"L'école de masse", ainsi nommée et voulue par ses promoteurs, porte en elle, depuis sa création, tous les éléments générateurs de déprédation et de violence, ainsi que la précarité et l'insécurité qui en résultent.

**L'école sera libérée de la violence par celui qui saura la rendre à sa vocation première : transmettre le savoir... et le reste viendra par surcroît.**

Le constat de la crise n'est pas nouveau, régulièrement les ministres mettent en place des réformes qui ne sont que des pansements sur jambe de bois.

**Le déclin s'accélère en 68, époque où il est interdit d'interdire.**

La diffusion de maximes dans le genre "Répression, piège à cons" est parvenue à négativer l'ensemble des domaines couverts par l'autorité, du fait de sa réduction à la dimension coercitive.

Pour les enfants de 68, affection et amour ne pouvaient s'exprimer chez une personne capable de sanctionner. L'autorité parentale était ainsi mise en brèche et laissait l'enfant sans référence et aussi bien souvent sans responsable.

**Une nouvelle étape est franchie en 89, avec la loi d'orientation qui stipule qu'il faut : "mettre l'enfant au cœur du système éducatif"**

ce principe jamais remis en question est démagogique. Il n'y a plus de règles, l'enseignement est inadapté aux populations "hétérogènes d'élèves". Cela répond à un projet politique non plus d'égalité des chances, mais d'égalisation des individus (hélas par le bas) et

amène à réduire les exigences en modifiant les disciplines enseignées, surtout celles jugées trop sélectives.

L'objectif tel que 80 % d'une classe d'âge doit obtenir le Bac est une aberration, qui conduit non seulement à dévaloriser ce diplôme, mais encore à rejeter "aux orties" les autres formations qualifiantes CAP, BEP... qui sont, dès lors, synonyme de formation pour incapables !

On refuse une sélection que, paradoxalement, on admire chez les sportifs.

**Quelques exemples d'errements que l'on reconnaît aujourd'hui, sans oser encore faire marche arrière :**

- le désastre de la méthode de lecture dite "globale",
- les mathématiques modernes ou comment dire des choses simples de manière compliquée pour paraître intelligent,
- le rejet du "par cœur" qui n'avait d'autre objet que de faire travailler la mémoire

**S'ajoute à cela la formation des maîtres dans ces fameux IUFM**, antres de la pédagogie chère à une certaine gauche éducative bien-pensante, une formation axée sur la psychologie, la communication et la sociologie et non une formation d'hommes surs de leur science et passés maîtres dans leur discipline.

Ne s'agit-il alors que de faire des animateurs socio-culturels, tant pis s'ils ignorent les subtilités de l'imparfait du subjonctif.

**L'obstacle majeur à toute réforme est l'hyper-puissance des syndicats d'enseignants** omnipotents, opposés à tout malgré l'effondrement de la participation de leurs collègues aux élections syndicales. 68huitards attardés, accrochés à leur doctrine, ils n'ont qu'un mot à la bouche : "plus de moyens"

**Le Mammouth en quelques chiffres :**

**Budget de l'éducation nationale : 108,1 milliards d'euros**

Ajouté à cela

**Le budget du Ministère de l'Education Nationale : 62,8 milliards d'euros.**

**1.485.200 fonctionnaires** dont 981.200 enseignants (y compris privé)

que font les 504.000 autres fonctionnaires ? comment quantifier les mises à disposition syndicales

**Partant du principe qu'il ne peut plus être de question de mélanger jeunes victimes et jeunes délinquants, que proposons-nous pour ces derniers.**

et autres ?

**69.178 écoles**, collèges et lycées dont 60.081 public

**12.126.000 élèves** dont 10.115.000 en public

**2.209.000 étudiants** dont 1.514.000 en université, 72.000 en prépa ou classes supérieures et 245.000 en sections techniques supérieures.

**373.000 apprentis.**

**Le grand débat sur l'école, courageusement mis en place par le gouvernement, est boycotté par les syndicats d'enseignants, preuve, s'il en était besoin, de leur refus de se remettre en cause.**

**Que l'on prenne garde**, cependant si l'enseignement continue à se dégrader, c'est un peu de notre identité qui, chaque jour, s'en va comme au fil de l'eau.

**Que faire donc**, hormis se débarrasser des pédago-socio-psycho-didactiques ?

**Sans doute faut-il être plus révolutionnaire que tout le monde et rétablir les enseignements de base, la valeur du diplôme, exiger la qualité des maîtres, rétablir l'autorité dans les établissements.**

C'est pourquoi le CNI demande de "libérer l'école" en :

**1° - Supprimer la carte scolaire et en établissant en chèque éducation.**

Afin de laisser aux familles et aux étudiants le libre choix de l'établissement en fonction du projet éducatif, dès lors que le contenu des programmes établis par le Ministère, soit respecté.

**2° - Réintroduire la sélection.** Sélectionner sans exclusion, c'est redonner ses lettres de noblesse à l'enseignement professionnel. Il s'agit de mettre en valeur les prédispositions de chacun.

**3° - Revaloriser les diplômes et instaurer un certificat d'études primaire.**

L'égalitarisme forcené n'est pas une solution. N'ayons pas peur de revenir à des solutions qui ont fait leurs preuves, tel que le certificat d'études primaires...

**4° - Rétablir le redoublement au sein de l'école primaire.**

L'éducation nationale ne doit pas laisser entrer en CE2, des enfants qui ne savent ni lire, ni écrire.

**5° - Améliorer le statut des enseignants.**

Le salaire au mérite.